

Produire pour nourrir en respectant l'environnement et la santé humaine

Le mois de février a été marqué par des manifestations agricoles. Pour calmer la crise, le gouvernement d'Emmanuel Macron a cédé aux partisans d'une agriculture intensive et aux filières de l'agro-business, tous séduits par l'idée de produire plus et sans contraintes. La crise va durer car les concessions présidentielles ne répondent pas à la demande principale, celle d'améliorer les revenus (18% des ménages agricoles se situent sous le seuil de pauvreté). Elles marquent un grave recul sur la protection de la santé et de la biodiversité. Le gouvernement se garde bien de remettre en cause un modèle qui est pourtant responsable de la détresse des agriculteurs à force d'endettement et de pressions sur les cours. Il fait le choix d'ignorer le problème, les propositions de la Confédération Paysanne et des associations environnementales ainsi que les recommandations des scientifiques.

Marc Dufumier, agronome enseignant-chercheur, propose de sortir d'une agriculture destructrice, l'agriculture « conventionnelle », qui booste ses rendements en utilisant des pesticides et des engrais azotés, pollue les sols et l'eau, détruit la biodiversité (marées vertes, abeilles...) et participe au réchauffement climatique, notamment à cause du protoxyde d'azote (l'agriculture représente 19 % de nos émissions de gaz à effet). Marc Dufumier défend l'agriculture biologique. Il explique aux responsables politiques que **la transformation de l'agriculture doit passer par une rémunération du travail des agriculteurs qui par leurs bonnes pratiques protègent l'environnement et la santé humaine**. La transformation de notre modèle agricole vers l'agroécologie nécessite des aides publiques de l'Europe et de l'État.

La réflexion sur la production agricole doit être liée à la réflexion sur l'alimentation et la santé. Actuellement, les Français sont placés devant une inégalité d'accès à une alimentation de qualité.

Les collectivités locales peuvent agir à travers leurs politiques publiques pour soutenir les filières bio.

À Auxerre, malheureusement, nous enregistrons des reculs : en 2020, M. Marault n'a pas saisi l'opportunité d'accompagner des agriculteurs situés sur les captages d'eau alors que l'Agence de l'eau proposait à la Communauté d'Agglomération 1,5 millions d'euros pour expérimenter « les paiements pour services environnementaux ». En 2023, il a décidé de mettre fin au partenariat de notre collectivité avec Bio-Bourgogne. Notre restauration collective respecte le seuil minimum de 20 % de bio de la Loi Egalim mais la part de bio dans les assiettes de nos enfants qui était montée à 60 % sous l'impulsion des écologistes dans le mandat précédent, est descendue à 40 % depuis 2020.

La ville de Lyon, elle, montre que c'est possible de faire mieux ! En travaillant sur l'approvisionnement et la transformation des produits, la saisonnalité des menus... Dans les 156 crèches municipales et associatives, les tout-petits déjeunent et goûtent des aliments 100 % bio (et 80 % produits à moins de 200 km de Lyon).

Florence Loury et Denis Roycourt Auxerre Écologie Solidarités